



Centre Hospitalier
Intercommunal
PAYS DU REVERMONT



SOINS DE SUITE À ORIENTATION GÉRIATRIQUE
MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION
UNITÉ EVC-EPR
EHPAD
CONSULTATIONS MÉMOIRE
PLATEFORME DE RÉPIT AIDANTS
HALTE RÉPIT MALADES JEUNES

Le CHIPR

Le Centre Hospitalier Intercommunal Pays du Revermont (CHIPR) est né de la fusion des Centres Hospitaliers d'Arbois, Poligny-Sellières et Salins-les Bains.

Le CHIPR est un établissement public de santé, composé de :

- **Deux services d'hospitalisation** à temps complet en Soins de Suite sur les sites d'Arbois et Salins-les Bains.
- **Un hôpital de Jour** et des consultations externes à Salins les Bains
- **Plusieurs Établissements d'Hébergement pour personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)** implantés sur les communes d'Arbois, Poligny, Sellières, Bracon.

Près de **600 professionnels** prennent en charge les patients et les résidents. Le CHIPR fait partie du Groupement hospitalier de Territoire (GHT) du Jura.

Le CHIPR, situé au cœur du Jura

La communauté de Communes d'Arbois, Poligny, Salins les Bains «Coeur du Jura» compte 22 739 habitants. Le tissu économique local est principalement agricole grâce à deux filières deux filières que sont l'élevage laitier destiné à la production du Comté et la Viticulture.

Salins-les-Bains est également centrée sur des activités touristiques et le thermalisme, profitant pleinement des atouts de la géologie locale.

Poligny représente la capitale du Comté et Arbois dispose de nombreuses entreprises liées au secteur viticole. Ces deux villes connaissent aussi une activité touristique importante.

Le Centre Hospitalier d'Arbois est né en 1681, sur les lieux occupés par la Chapelle de la Confrérie du Saint-Esprit et a été restructuré pour en faire un hôpital local en 1973. La maison de retraite, Résidence Delort, a été construite en 1974.

Le Centre Hospitalier de Poligny fondé au XVII^e siècle par les religieuses du Saint-Esprit établies à Poligny est situé en ville, près de la maison de santé.

Le Centre Hospitalier de Salins créé sous le nom de l'Hôpital du Saint Sépulcre en 1431, sur le site des Salines a été remplacé sous l'autorité de Charles QUINT par un nouvel Hôpital sur le site actuel de l'établissement à la fin du XVII^e siècle.

Le site d'Arbois, à proximité du centre ville, est situé au milieu des vignes. Le site de Poligny offre une vue privilégiée sur la Croix du Dan. Le site de Sellières bénéficie d'un hébergement qui se situe en rez-de-chaussée avec un accès sur un parc arboré clos. Le site de Salins les Bains est situé dans un cadre accueillant au cœur de la ville près des anciennes salines. Les bâtiments historiques abritent le siège administratif, les services techniques et la cuisine en liaison chaude qui dessert le bâtiment plus récent de Médecine Physique et Réadaptation.

Enfin, le site de Bracon récemment ouvert, offre une vue sur le Fort Belin de Salins-Les-Bains

Plateau technique et compétences



Les services de Médecine Physique et de Réadaptation du site de Salins les Bains, bénéficient d'un plateau technique performant :

- Un espace **d'hydro-balnéothérapie** comprenant 2 bassins et 2 baignoires,
- 6 salles de **kinésithérapie**,
- 4 salles **d'ergothérapie** et une cuisine adaptée,
- 1 salle de **psychomotricité**,
- Un **gymnase avec mur d'escalade** et salle de musculation,
- 1 **local de consultations** d'appareillage et d'interventions d'orthoprothésiste,
- Des **bureaux individuels** pour les prises en charge psychologiques, neuropsychologiques et orthophoniques
- **Radiologie**



Reprendre les gestes du quotidien grâce à une équipe professionnelle pluridisciplinaire

Les services d'hébergement (EHPAD) disposent :

- d'une **salle Snoezelen**,
- de **salles d'activités polyvalentes**,
- d'équipements d'**Activité Physique** Adaptée.



Deux grands pôles de prise en charge



Le Pôle Soins de Suite possède de nombreux atouts aidés par la Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) et la Gériatrie.

Au total, 4 services d'hospitalisation complète de MPR et de soins de suite à orientations gériatrique permettent de proposer des prises en **soins de rééducation et de réadaptation** adaptées pour aider les patients à gagner en autonomie et pour engager les mesures de réinsertion nécessaires.

Une unité de 7 lits (**Salins les Bains**) pour patients en **état végétatif chronique** et **état pauci-relationnel** et 5 lits identifiés **Soins Palliatifs (Arbois)** complètent l'offre de soins en hospitalisation. L'ensemble des équipes soignantes, médicales et paramédicales participent au projet thérapeutique personnalisé du patient.

Pour la **MPR**, une activité de rééducation en hospitalisation de jour est disponible. Qu'il s'agisse de **l'hospitalisation complète** ou **de jour**, l'accès à un **plateau technique spécialisé permet de**

proposer des activités thérapeutiques adaptées pour les patients présentant une affection du système nerveux ou de l'appareil locomoteur.

De nombreux professionnels de la rééducation interviennent sur le plateau technique. L'accès aux différents bassins de balnéothérapie permet d'aider dans de nombreuses pathologies.

Des consultations spécialisées de MPR sont réalisées à Salins-les Bains :

- suivi des patients présentant un handicap,
- consultations d'appareillage et interventions d'orthophonistes,
- infiltrations dans le cadre de pathologies de l'appareil locomoteur,
- consultations de spasticité (toxine botulinique, blocs moteurs).

L'unité EVC / EPR

L'unité Orphée est un service spécialisé du Pôle Soins de Suite à **Salins les Bains**.

Ce service de 7 lits (dont 1 de répit) est spécialisé dans la prise en soins des personnes en état végétatif chronique (EVC) et état pauci-relationnel (EPR). L'état de conscience altéré de ces patients peut-être d'origine traumatique ou médicale (AVC, Cardiovasculaire, Infection, Traumatisme crânien...).

Une équipe pluridisciplinaire est disponible pour la personne soignée et pour sa famille. Elle est composée d'un médecin, d'un cadre de santé, d'infirmiers, d'aides soignants, de masseur-kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'une assistante de service sociale, d'un diététicien, d'orthophonistes et de psychologues. Les principaux objectifs de l'équipe sont de suppléer la dépendance, prévenir les complications et maintenir les acquis. Chaque patient bénéficie d'une prise en charge orientée sur son bien-être, personnalisée en fonction de ses goûts et ses habitudes de vie. La famille est impliquée dans toutes les étapes de la prise en soins et à la possibilité de décorer et de personnaliser la chambre.



Le Pôle Soins de Suite garde des liens forts avec le secteur médico-social : les consultations spécialisées sont également ouvertes aux résidents d'EHPAD et de Maison d'Accueil Spécialisé et des conventions sont établies avec des établissements pour partager l'expertise du Pôle en matière de réadaptation.

À **Arbois**, des **consultations mémoires** sont organisées dans le cadre de bilans neurologiques ou gériatriques.



Le service de radiologie (imagerie médicale), se trouve à Salins-les-Bains au RDC du bâtiment qui héberge les services de Soins de Suite et la pharmacie. Il permet de réaliser des radiographies standards pour des patients hospitalisés et externes. Sont aussi pratiquées, des infiltrations des membres du rachis sous radioguidage.

Le service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous :
03 84 73 66 39 / mail : radiologie.salins@chipr.fr

Le Pôle EHPAD du CHIPR

Hébergement & accompagnement

Il est implanté sur les communes d'Arbois, Poligny, Sellières et Bracon.

L'établissement est habilité à l'aide sociale. L'âge d'entrée minimum est de 60 ans (sauf dérogation).

L'établissement accueille des résidents en perte d'autonomie psychique et physique en lien avec les pathologies neuro-évolutives. Une visite de préadmission est organisée avant toute entrée. Un projet d'accueil individualisé est initié lors de l'admission.

L'établissement est engagé pour lutter contre la douleur et l'accompagnement en fin de vie.

Une Filière Alzheimer est installée avec 2 accueils de Jour dont un sur Arbois.

  **458**
lits d'EHPAD



SUR SES DIFFÉRENTS SITES, L'ÉTABLISSEMENT DU CHIPR OFFRE DE NOMBREUX LIEUX D'HÉBERGEMENTS EN EHPAD :

- **Arbois** : des structures qui se situent au cœur de la ville. Ermitage : 27 lits en chambres doubles et simples ; Delort : 72 chambres individuelles dans un parc arboré dont 2 lits d'hébergement temporaire. Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places
- **Poligny** : 150 lits répartis sur les bâtiments Orain, Roche percée , Croix du Dan et Glantine , structures implantées au cœur de la ville.
- **Sellières** : La résidence Les Charmettes dispose de 35 lits dans la résidence. Elle est située au cœur d'un village dans un parc arboré.
- **Bracon** : la construction est récente (2022) et propose 174 lits en chambres individuelles dans un bâtiment moderne, aux dernières normes d'hygiène, d'espace et de sécurité.

La Plateforme de Répit du JURA (PFR)

Une équipe de professionnels : infirmière coordinatrice, psychologues sont présents pour accompagner l'aidant, en collaboration avec un médecin gériatre.

Son champ d'action est multiple :

- Accompagnement individualisé de l'aidant au domicile ou à l'extérieur,
- Écoute téléphonique,
- Activités de répit
- Groupe de parole et cafés rencontres
- Propositions de solutions de répit (halte répit malade jeunes, accueil de jour, hébergements temporaires...)
- En collaboration étroites avec :
 - les partenaires du domicile (DAC : dispositifs d'appui à la coordination, médecins traitants, service à la personne...),
 - les professionnels hospitaliers (consultations mémoires...),
 - ainsi que les associations.

“

*Qui peut prendre
contact avec le relais ?*

- L'aidant lui-même par téléphone
- Tout professionnel, partenaires, associations par téléphone ou par mail

SITE EHPAD DE POLIGNY

Le relais des aidants

4^e ét. du bâtiment Grimont

Avenue Foch - 39800 POLIGNY

Téléphone : 03 84 66 41 11 / 06 37 25 06 10

Mail : plateforme.repit@chpr.fr

Du lundi au vendredi de 10 h à 16 h



Le service de restauration

Des cuisiniers encadrés par des responsables de service et des diététiciens œuvrent à l'élaboration des repas. Pour ce faire une unité de production est basée à Arbois (en liaison froide*) et une autre est basée à Salins-les-Bains (en liaison chaude) afin d'assurer la préparation des repas de l'ensemble des résidents et des patients de l'établissement mais aussi des agents qui le souhaitent.

** Pour le site de BRACON, la production est assurée par le partenaire Cuisines d'Uzel (ESAT).*

La réalisation des repas se fait dans les normes d'hygiène en vigueur et s'adapte à leurs évolutions (méthodes HACCP et respect du plan sanitaire).



Le traitement du linge

Les agents affectés pour les secteurs de lingerie et de blanchisserie ont principalement la charge du linge des résidents des EHPAD. Le traitement du

linge plat et des tenues professionnelles est assuré par des prestataires extérieurs.



Le CHIPR gage de qualité dans le Jura



Établissement
certifié par la
Haute Autorité
de Santé



Un établissement certifié et reconnu

Depuis près de 20 ans, la qualité de la prise en charge et la sécurité des soins des patients constituent un axe essentiel pour le CHIPR.

Notre établissement est **engagé dans une démarche de certification**, comme l'ensemble des établissements de santé **publics et privés** en France.

La certification en santé est une procédure d'évaluation externe, effectuée par des professionnels de santé indépendants qui vise à s'assurer que la prise en charge des patients s'effectue en respectant des **critères de qualité et de sécurité**.

L'établissement a obtenu sa première certification en 2005. Celle-ci a été renouvelée en 2011 et en 2016. La dernière certification date de juin 2016 et la prochaine procédure interviendra en 2023.

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS)

La Haute Autorité de Santé développe depuis 2008, avec les professionnels, des **indicateurs de qualité et de sécurité des soins** (IQSS), utilisés comme outils d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Ils sont aussi utilisés afin de répondre à l'exigence de transparence portée par les usagers.

3 axes figurent parmi ces indicateurs :

- Les indicateurs des **infections nosocomiales** (IAS) comme la consommation de solution hydro-alcoolique ou encore le bon usage des antibiotiques
- La **qualité de la prise en charge** avec des indicateurs recueillis sur la prise en charge et le soulagement de la douleur, la coordination des soins pendant votre hospitalisation, la transmission des courriers de sortie, ...
- La **satisfaction des patients** hospitalisés en Soins de Suite et Réadaptation recueillie à partir d'un questionnaire

Ce principe de mesure d'indicateurs nationaux s'articule avec la procédure de certification de la HAS qui vise les mêmes objectifs. La HAS actualise les indicateurs sur des thèmes jugés prioritaires et poursuit la création d'autres indicateurs de pratiques cliniques. Vous trouverez aux différentes entrées de l'hôpital l'affichage des résultats de nos indicateurs.

e-Satis : indicateur de satisfaction des patients hospitalisés

Afin d'améliorer la qualité des services et des soins offerts aux patients, le CHIPR participe activement à la démarche nationale de mesure de la satisfaction des patients hospitalisés « e-Satis ».



Les résultats détaillés de la certification et des indicateurs qualité sont disponibles via le site internet www.chipr.fr

Soutenir le CHIPR

Le CHIPR souhaite agir dans l'intérêt de chacun avec des projets ciblés et réalistes. Que l'on soit patient, famille ou membre de l'équipe hospitalière : nous sommes tous concernés par l'hôpital public.

Soutenir le CHIPR c'est participer à la mise en œuvre de toute action d'intérêt général, notamment dans les domaines de la santé, de l'innovation, du bien-être et de la culture ; concourant à l'amélioration de la prise en charge du patient et du résident, au rayonnement, au développement et à l'attractivité du Centre Hospitalier Intercommunal Pays du Revermont, dans le cadre de sa mission de service public.

Les dons recueillis seront fléchés sur :

- **L'amélioration de l'accueil et du bien-être** des patients, des résidents et des personnels (équipements, activités, décoration...)
- **Le soutien aux nouveaux investissements** (rénovation du plateau technique MPR, création de parcours santé extérieurs pour les EHPAD, amélioration du confort...)
- **L'innovation médicale et paramédicale** (nouvelles prises en charge...)



Déduction fiscale

EN FAVEUR DES PARTICULIERS

En soutenant le Centre Hospitalier Intercommunal du Pays du Revermont, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (Article 200 du Code Général des Impôts)

EN FAVEUR DES PROFESSIONNELS

Une entreprise mécène peut bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don

pour son impôt sur les sociétés (IS), dans la limite d'un plafond de 0,5 % de son chiffre d'affaires.

Si ce seuil est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq exercices suivants ; le report reste valable même si son exercice est déficitaire (Article 238 bis du Code Général des Impôts).

Un reçu fiscal vous sera adressé quelques semaines après réception de votre don (Cerfa n° 11580*04).

Comment faire un don ?

- Par **chèque** à l'ordre du Trésor Public
- Par **virement** à la TRESORERIE PRINCIPALE DE DOLE EHMS
IBAN FR10 3000 1004 86C3 9100 0000 054

Les dons doivent être accompagnés du formulaire ci-après, à remplir et signer. Il permettra de préciser le domaine (1.2.3) ou l'action que vous souhaitez soutenir, afin que votre contribution soit correctement fléchée.



POUR TOUTE INFORMATION

Direction des Relations Sociales, Relations avec les Usagers, Communication :
martine.rajzman@chpr.fr

Communication

Les donateurs seront valorisés dans la communication interne et externe du CHIPR (Site internet, journal interne, journal des familles,

résidents et patients, relations presse, réseaux sociaux, plaques murales, moment de convivialité et de remerciements...).

Formulaire de don



A télécharger, imprimer, remplir et signer, renvoyer à

Direction des Relations Sociales, Relations avec les Usagers, Communication
CHIPR rue du Dr Germain BP 101 - 39110 Salins les Bains

Vous êtes un particulier

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

e-mail :

.....

Vous êtes une entreprise, une association, une fondation

Raison Sociale :

.....

Représentée par :

Fonction :

Siret :

Adresse :

.....

Tél :

e-mail :

Souhaite procéder à un **DON de** (en nombre + en lettres) :

.....

Par chèque à l'ordre du Trésor Public

Par virement bancaire à la TRESORERIE PRINCIPALE DE DOLE EHMS
IBAN FR10 3000 1004 86C3 9100 0000 054

Au Centre Hospitalier Intercommunal Pays du Revermont (CHIPR), afin de soutenir :

- 1. L'amélioration de l'accueil et du bien-être des patients, des résidents et des personnels (Équipements, activités, décoration...). Vous pouvez préciser ou laisser au CHIPR la latitude de l'arbitrage :
- 2. Le soutien aux nouveaux investissements (rénovation du plateau technique MPR, Création de parcours santé extérieurs pour les EHPAD, amélioration du confort...) Vous pouvez préciser ou laisser au CHIPR la latitude de l'arbitrage :
- 3. L'innovation médicale et paramédicale (nouvelles prises en charge...)

Date :

Signature + Cachet pour
les entreprises/associations/Fondations



● **ARBOIS SOINS DE SUITE**

23 rue de l'Hôpital - 39600 Arbois
Tél. : +33(0)3 84 66 44 00

● **ARBOIS EHPAD**

12 rue de la Faïencerie - 39600 Arbois
Tél. : +33(0)3 84 66 45 00

● **BRACON EHPAD**

Chemin de Champtrave - 14 Rue Saint Claude
39110 Bracon
Tél. : +33(0)3 84 73 66 00

● **POLIGNY EHPAD**

2 avenue Foch BP 80095 - 39801 Poligny
Cedex 1
Tél. : +33(0)3 84 66 46 00

● **SALINS-LES-BAINS MPR - SOINS DE SUITE**

rue des Barres BP 101 - 39110 Salins-les-Bains
Tél. : +33(0)3 84 73 66 00

● **SELLIÈRES EHPAD**

26 rue du Faubourg - 39230 Sellières
Tél. : +33(0)3 84 85 51 85



Rue du Dr Germain BP 101 | 39110 Salins les Bains
03 84 73 66 00



www.chipr.fr